

Direction de la Formation et de la Vie Etudiante
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

dauphine.psl.eu

Numéro étudiant dauphinois :

Nom de l'étudiant :

Prénom de l'étudiant :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR **Non-présentation de l'avis d'impôts - Master**

Je prends acte que la non-présentation lors de mon inscription administrative de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de mon foyer fiscal entraîne, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, le paiement des droits d'inscription de master au taux maximal, soit 6 822 € sans abattement possible pour l'année universitaire 2022-2023.

Je renonce à effectuer toute réclamation après avoir acquitté mes droits d'inscription d'un montant de 6 822 € et à solliciter la révision des droits acquittés au titre de mon inscription 2022-2023.

Date :

Signature :